

Joseph Marie DEGÉRANDO

Membre du Conseil-général d'Agriculture, Arts et Commerce
De l'Institut National, Ministère de l'Intérieur



Discours fondateur à la séance inaugurale de la Société*
9 brumaire an X

S'il est un intérêt sacré pour les vrais philosophes, cher aux amis du bien, précieux aux cœurs patriotiques, disons mieux : s'il est un intérêt commun évident pour tous les hommes, c'est sans doute l'intérêt de l'industrie. Source de la richesse, remède du malheur, moyen des jouissances, soutien de la morale, exercice utile des facultés, l'industrie laborieuse se lie également à la prospérité sociale et au bien-être des individus, dans ses effets et dans ses causes. Elle s'identifie au perfectionnement des sciences et aux progrès de l'esprit humain. Or, pour seconder l'industrie dans son développement, pour lui donner tout l'essor dont elle est capable, trois sortes de secours sont nécessaires : les lumières de l'instruction, des encouragements sagement conçus et appliqués, et l'influence générale de l'esprit public.

Sans doute, le premier moyen de favoriser l'industrie consiste à l'éclairer par l'instruction, à la délivrer des entraves de la routine, à la mettre à portée d'employer à son avantage toutes les inventions du génie mais, pour éclairer les artistes, il faut les réunir, les mettre en rapport entre eux, les mettre en rapport avec les savants, et fonder ainsi l'alliance de la pratique et des théories. C'est donc par une association que l'instruction se prépare et se propage efficacement, par une association, qui dans sa vaste étendue, puisse recueillir de toutes parts les lumières éparses, les rassembler dans un foyer, et les renvoyer, avec la même rapidité, dans tous les points où leur application peut être utile.

Cependant, les lumières mêmes qui aident à concevoir, ne supposent pas toujours les moyens nécessaires pour exécuter : s'il importe de propager les découvertes existantes, il n'importe pas moins de provoquer les découvertes nouvelles. Ces découvertes exigent des recherches, des essais, des tentatives, qui sont souvent au-dessus des facultés de celui qui les proposent : il faut donc aussi des encouragements puissants, mais sages, qui ne soient qu'une aide pour le génie, et jamais une faveur pour l'intrigue. C'est encore par une association que ces encouragements peuvent être distribués avec plus de succès, car les individus qui ont un

intérêt plus prochain et plus direct à une découverte, sont aussi ceux qui sentent mieux le besoin de la seconder : de même, les hommes qui possèdent dans un plus haut degré les connaissances acquises, sont également ceux qui peuvent mieux apprécier ce qui leur manque. D'ailleurs les encouragements donnés par une Société indépendante, portent avec eux un plus grand caractère d'impartialité : ils sont plus efficaces, parce qu'ils sont plus justes, ils ne sont que l'expression du besoin commun et de l'intérêt social. Enfin, ils rehaussent le prix des récompenses pécuniaires, par le noble sentiment attaché aux récompenses de l'opinion, ces récompenses qui, chez une nation libre et éclairée, reçoivent de toutes les institutions publiques, et leur rendent une nouvelle force ; ces récompenses, de toutes les plus propres à seconder le génie, parce qu'elles en sont les plus dignes.

Enfin, ce serait peu des efforts individuels, si l'activité de l'industrie n'était entretenue par l'esprit public, cette cause féconde, qui est au corps politique ce que le principe de la vie est aux productions de la Nature, dont l'influence invisible porte partout le mouvement et la force.

L'esprit public éveille le génie, enhardit les tentatives, fait valoir les résultats, décerne aux découvertes le prix sublime de la gloire : seul, il peut détruire ces préjugés funestes qui portent le tribut d'une mode insensée aux productions étrangères, seul, il peut faire naître ce juste orgueil que nous trouvons dans l'usage des productions nationales, seul il peut fonder de grandes entreprises et assurer leur succès.

Mais quel moyen plus propre à exister, à entretenir, à diriger l'esprit public, qu'une vaste association dans laquelle les citoyens, en se rapprochant, apprennent mieux à d'estimer ; dans laquelle ils mettent en commun leurs sentiments et leurs idées ; dans laquelle, s'éclairant sur leurs intérêts réciproques, ils s'engagent à les confondre dans un intérêt unique, celui de la société et de la patrie ? Laissons dire à quelques esprits découragés, à quelques âmes flétries, que l'esprit public n'est qu'une plante exotique sur notre territoire, et ne peut y germer avec succès. Sans doute, un tel langage, s'il était autorisé, suffirait pour l'étouffer ; mais ces monuments, qu'un élan unanime et spontané a élevés à la mémoire de nos grands hommes ; mais ces institutions bienfaisantes, qu'un honorable zèle naturalise chaque jour au milieu de nous ; mais tant d'établissements nés au moment même où nous sommes épuisés par de longs sacrifices, et soutenus par le seul concours des souscriptions individuelles, répondent assez à ces arguments de l'égoïsme. Le François porte dans son cœur le germe de tous les sentiments généreux ; le François est né pour tous les genres de dévouements comme pour tous les genres de gloire : les amis du bien n'en sont pas moins nombreux, s'ils sont modestes ; et nous trouverons l'esprit public, si nous osons y croire, si nous savons nous y confier.

Tels sont les motifs que sollicitaient parmi nous la création d'une Société d'Encouragement pour l'Industrie, institution que depuis longtemps la France enviaient à d'autres nations, et dont les succès étaient autorisés par l'expérience.

Telles sont les vues que sont proposées par les fondateurs. Sans doute, un Gouvernement éclairé peut, dans une nation libre, faire beaucoup pour l'industrie : et que n'a pas exécuté en effet pour elle, en si peu de temps, celui qui, depuis deux ans, dirige les destinées de la France ? Il a rétabli l'ordre au-dedans et la tranquillité au-dehors, il a fondé la paix sur les victoires. Il a restauré le crédit public et honoré les arts utiles : une exposition des produits de l'industrie, en nous révélons à nous-même le secret de nos succès, en a préparé de nouveaux ; des Conseils d'agriculture, arts et commerce, établis dans chaque département, un conseil général placé près du centre de l'administration, opèrent un mutuel échange d'informations, et étendent partout l'influence d'une administration bienfaisante. Un nouveau code commercial va ranimer la confiance en rendant une nouvelle sûreté aux transactions ; une législation simple et protectrice va rétablir l'ordre dans nos ateliers en garantissant cette liberté de l'industrie, principe nécessaire de l'émulation : un tarif des douanes, mieux assorti à nos besoins et à nos ressources, conciliera plus heureusement les intérêts de notre commerce avec ceux de nos manufactures. En un mot, ce Gouvernement, qui, il y a deux ans, fit naître tant d'espérance, a déjà su les remplir : il n'a trouvé que des ruines, il ne s'est occupé que de restaurations ; partout il a rencontré la confusion, partout il a rétabli l'harmonie ; et, d'un abîme de maux, il relève la France au plus haut degré de la splendeur.

Mais, après tout, le meilleur Gouvernement, ne peut ni tout voir ni tout faire : il ne convient pas même à sa sagesse qu'il veuille faire tout en effet. Il doit protéger encore plus qu'agir ; son influence doit être général pour être efficace, elle se nuit à elle-même en descendant dans les détails : il sème pour nous, mais il nous laisse le soin de recueillir.

Essentiellement distincte des travaux de l'administration, l'institution que vous fondez achève donc l'ouvrage du gouvernement, bien loin de le contredire ou de rivaliser avec lui. Les bienfaits du gouvernement sont une sorte d'appel à l'industrie ; cet appel, vous venez y répondre, vous y répondez au nom de la nation entière ; vous annoncez, d'une manière solennelle, combien l'esprit l'anime est digne des hautes destinées qui l'attendent. Heureux concert, sublime alliance d'une administration éclairée et de l'esprit national ! Ils se rencontrent dans tout ce qu'il y a de grand et d'utile ; en s'unissant ils se fécondent, et de leur union naissent la gloire de l'état et la félicité publique.

Et quel moment plus favorable eût pu se présenter dans l'histoire entière de la France, pour fonder une institution semblable ? Sous quels auspices plus heureux pouvait-elle naître ? Elles ont disparu, ces institutions anciennes, qui enchaînaient l'industrie et flétrissaient les artistes ; ils ont disparu aussi, ces préjugés révolutionnaires, qui portèrent partout la destruction avec le désordre ; elles sont tombées, à la voix d'un héros pacificateur, ces barrières qui séparaient le peuple français des autres peuples ! Six mois ont suffi pour nous rendre l'amitié de cent nations, et pour assurer la paix de l'univers. La route de nos colonies nous est rouverte ; un nouveau territoire nous apporte de nouvelles richesses et une nouvelle industrie ; les mers sont libres, la terre en repos : nos ateliers se relèvent et se repeuplent ; des écoles se fondent, le temple du commerce se relève, tout revit. Ce jour de gloire et de bonheur est celui de notre fondation, et cette institution que vous créez devient comme le monument destiné à solenniser tant d'évènements, et à consacrer cette mémorable époque.

Nous pouvons le dire avec confiance : que n'est-il pas permis d'attendre de cet établissement, lorsque, presque sans s'être concertés, les hommes les plus propres à en assurer les avantages, se trouvent réunis pour le fonder ; lorsqu'ils se rencontrent d'une manière en quelque sorte inattendue dans l'idée de sa formation ! Vous le savez, elle est née à la fois, cette idée heureuse et philanthropique, dans l'esprit de presque tous ceux qui composent cette réunion. Le premier magistrat de la République, ses deux collègues, un ministre qui consacre ses veilles à la protection des arts, ont voulu reparaître un instant comme simples citoyens, pour donner un glorieux exemple. Les chefs des principales autorités publiques se sont empressés de montrer qu'ils mettaient en rang de leur premier devoir celui de précéder les autres citoyens dans tous les actes du dévouement ; les membres les plus illustres de nos sociétés savantes ont offert le tribut de leur zèle, avec le secours de leurs lumières ; les négociants les plus recommandables sont venus prêter un généreux appui. Le sentiment du bien public a fait naître dans un grand nombre de bons citoyens, autant de zélés coopérateurs, et déjà cette Société, avant même d'avoir réglé son organisation, se trouve plus puissante en moyens, qu'aucun établissement de cette espèce, qui n'ait jamais existé parmi nous. Si elle est déjà telle, au moment de sa naissance, que doit-elle devenir, lorsque ses membres se seront concertés, auront fixé le dessein sur lequel elle doit être construite ? Que sera-t-elle au jour de sa maturité, et lorsqu'elle aura réuni toutes ses forces ?

C'est dans la vue d'établir le plan d'organisation le plus propre à assurer ces heureux effets, que vous vous rassemblez aujourd'hui. Le désir d'abrégier la discussion et le travail, et d'épargner des moments précieux aux membres réunis, a engagé les premiers fondateurs à communiquer leurs vues pour préparer un projet qui doit vous être soumis, et qui n'est, en quelque sorte, que l'assemblage des idées émises par chacun de ceux qui ont désiré la formation de cet établissement.

Nos collègues ne verront sans doute, dans cette proposition, que le dessein de leur épargner des formes inutiles et fastidieuses ; ils n'y verront point la pensée présomptueuse d'avoir voulu préjuger leurs vues ou influencer leurs opinions.

Les principes qui ont servi de base à ce projet, sont très simples.

- On a cru que cette Société devait avoir une très grande étendue, embrasser toutes les parties de la France et toutes les classes des citoyens, parce que cette universalité seule pourrait lui assurer le double avantage de recueillir toutes les lumières, quelque part qu'elles se trouvent, et de les disséminer aussi sur tous les points.

Pour obvier au seul inconvénient qui paraîtrait attaché à cette universalité, on a proposé de former un Conseil d'Administration, qui devint le centre des informations, et qui préparât le travail, en le divisant entre ses membres.

- On l'a donc partagé en six Commissions, composées chacune de neuf membres, et d'autant d'adjoints.

- On a imaginé que, pour ne point fatiguer les sociétaires, il fallait se borner à deux assemblées générales par an, mais qu'en même temps, pour les faire jouir de tous les fruits de cette institution, on devait leur assurer la faculté de prendre connaissance en détail de tous les travaux du Conseil d'Administration.

Il ne s'agissait point ici d'une Académie, mais d'une association de bons citoyens :

- on a donc mis de côté toutes les formes et toutes les prétentions académiques ;

- on a jugé que l'amour du bien, qui seul a créé cette institution, qui seul doit en être l'âme, devait aussi suffire pour avoir le droit de s'associer à ses vues.

Enfin, on a pensé que l'administration des fonds devait être réglé d'une manière également propre à assurer la sévérité de la gestion, la simplicité du travail, et à éclairer chaque intéressé sur les emplois.

Tel est l'esprit du projet de règlement que je vais avoir l'honneur de vous présenter.

* En l'absence du Président Chaptal, 91 présents à l'Hôtel de Ville de Paris.